

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR A L'APPUI
D'UNE DEMANDE DE PRESTATION DE SERMENT
POUR LE BARREAU D'AIX EN PROVENCE**

Les dossiers doivent être déposés **PAR LES IMPETRANTS** au
Secrétariat de l'Ordre d'Aix en Provence
Maison de l'Avocat - 5. Rue Rifle Rafle
13100 Aix en Provence

POUR LES NOMS DE FAMILLE COMMENÇANT PAR LES LETTRES SUIVANTES :

DE A à I : dépôt des dossiers JEUDI 8 NOVEMBRE 2018 de 9h30 à 12h

et de 14h à 16h30

DE J à Z : dépôt des dossiers VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018 de 9h30 à 12h

et de 14h à 16h30

- ☛ Lettre à Monsieur le Bâtonnier sollicitant l'autorisation de prêter Serment (avec vos coordonnées complètes - portable et adresse mail).
- ☛ Diplôme **original** du CAPA
- ☛ Diplôme **original** de la Maîtrise
- ☛ Extrait de casier judiciaire N° 3 de moins de trois mois
Casier Judiciaire national – 107, rue de Landreau – 44079 NANTES cedex 1
ou sur Internet : <https://www.cjn.justice.gouv.fr>
- ☛ Photocopie recto verso carte d'identité ou passeport (en cours de validité) ou certificat de nationalité française
- ☛ Deux attestations de moralité **en original** sur papier à en tête
- ☛ **Un chèque de 50 € libellé à : « Ordre des Avocats »**

Tout dossier incomplet sera refusé